

# journalistes



Fadila Laanan : « Accorder des aides financières aux éditeurs sans conditions est, pour moi, impossible. » Photo : © Christophe Bortels

## Le dossier

### Hiver surchauffé pour **presse en crise**

Emplois menacés, licenciements brutaux, débats tous azimuts, conventions en péril, appels aux politiques... Les plans d'économie se multiplient chez les éditeurs de presse quotidienne qui réclament de nouvelles aides publiques.

**A**vec un ralentissement mondial de l'activité économique, la chute des recettes publicitaires (moins 20 % pour les journaux belges lors du dernier trimestre 2008), l'érosion, lente mais continue, des ventes quotidiennes et les investissements consentis pour les développements numériques, le mot « crise » si souvent galvaudé est hélas de mise en ce début 2009 pour la presse quotidienne.

Cette réalité n'autorise pas pour autant la dérégulation sociale sauvage ni de nouvelles dégradations des conditions de travail des journalistes. La réduction des effectifs et les nouvelles activités numériques se conjuguent parfois pour surcharger les salariés au-delà de l'admissible, tandis que s'accroît la pression sur les revenus des pigistes, quand ils ont du travail. Si des groupes de presse comme IPM ont fini 2008 en perte, d'autres avaient dégagé des bénéfices nets importants lors des exercices précédents (34 millions au Persgroep en 2007, 24,5 millions chez Rossel en 2006 et 22 millions en 2007). Ces chiffres doivent aussi être pris en compte dans le débat, tout comme la nature des stratégies à développer pour sortir de la crise.

Suite et dossier en pages 4 et 5

Jean-François Dumont

## Multimédia

### Un site et un forum pour lister les enjeux

L'AJP dresse un état des lieux des nouveaux médias en Communauté française et invite à participer au débat

**L**'AJP suit l'évolution des nouveaux médias depuis ses débuts. En 2007, elle mettait sur pied le groupe de travail « Rémy Bricka », clin d'œil au caractère polyvalent des hommes-orchestres du journalisme que certaines rédactions réclament aujourd'hui.

Après un premier coup de sonde pour faire remonter expériences, questions et inquiétudes des journalistes, l'AJP a édité, l'an passé, un « Manuel de survie à l'usage des journalistes ».

Ce petit guide pratique recense les principales questions posées par les nouveaux médias, et apporte balises et conseils pour aider les journalistes et leurs rédactions à imposer leurs critères de qualité et à conserver la maîtrise des enjeux de leur profession. L'association a ensuite souhaité qu'un état des lieux soit effectué dans les médias de la Communauté française, pour dégager une vision claire de la situation et tracer des perspectives d'avenir. Elle a confié cette



© Anne-Catherine

mission à Arnaud Grégoire, représentant de la presse électronique au sein de son Conseil de direction. Cet état des lieux, réalisé entre août et octobre 2008, à partir d'une cinquantaine d'entretiens, est en ligne <sup>(1)</sup>. Il est illustré de plusieurs capsules vidéo. Vous pouvez aussi le compléter, y réagir et y partager vos expériences dans un forum modéré *a posteriori*. Deux thèmes sont proposés à vos réactions : les impacts sur les professionnels (statut, conditions de travail, modifications du métier...) et les impacts sur l'info (qualité, diversité, contenus, déontologie...). Il y sera fait régulièrement écho dans ces colonnes.

(1) Site : [www.agjpb.be/ajp/multimedia](http://www.agjpb.be/ajp/multimedia)

## Sommaire

### Nouveaux médias

Harvard trace des pistes 2

### Franz-Olivier Giesbert

« Le vrai patron, c'est le lecteur » 3

### Cartes de presse 2008

124 professionnels et 74 stagiaires 6

### Politique

Fadila Laanan, un bilan positif 7

### Indépendants

Indexation des barèmes 8

# Hiver surchauffé pour presse en crise

Des « Etats généraux de la presse » avant les élections de juin ? Ce n'est pas sûr. En revanche, le débat sur les aides à la presse est déjà rouvert.

Suite de la une

Celle du repli ou d'un journalisme mis au pas ne figurent évidemment pas dans les options de l'AJP.

C'est ce qu'exprimait, fin janvier, la carte blanche signée par Martine Simonis, secrétaire générale de l'AJP et 8 autres observateurs et analystes des médias des 3 grandes universités francophones du pays et de l'Ihecs.

## Une table ronde ?

Tous se sont retrouvés autour d'un texte de réaction aux quatre licenciements du *Vif* (lire page 3). Texte dont on connaît le curieux parcours : d'abord refusée par *Le Soir* et *La Libre Belgique* qui y voyaient des critiques à leur égard et une attaque *ad hominem* contre la direction du *Vif*, la carte blanche a connu une incroyable diffusion sur internet. Des dizaines de blogs et de sites chez nous, en France et au Canada ; des centaines de réactions. Résultats : une pleine page, le surlendemain, dans *Le Soir* et *La Libre*, un afflux record de visiteurs sur le site de l'AJP, des interventions en radios et télévisions, et des demandes de débat sur l'ensemble des dossiers chauds du moment.

Etats généraux et Livre vert en France ([www.etatsgenerauxdelapresse.fr](http://www.etatsgenerauxdelapresse.fr)), états généraux en Flandre le 5 mars, mais *quid* en Communauté française ? La CNE et Ecolo ont appelé à la mise sur pied d'Etats généraux de la presse. Pour l'AJP, qui a déjà pris de nombreux contacts en ce sens, ils s'imposent rapidement et ne doivent pas seulement concerner la presse quotidienne ou les questions économiques.

Il est trop tard pour envisager des Etats généraux avant les élections de juin, a répondu en substance la ministre Fadila Laanan. On se limitera donc à une table ronde sur les enjeux et défis de la presse écrite quotidienne. Au cœur du débat : les demandes d'aides des éditeurs (lire ci-contre).

## Leurs mesures

Ces demandes se doublent de mesures douloureuses pour le personnel. Rossel a tiré le premier, au Sud du pays, avec l'annonce de 6 millions d'euros d'économies à trouver, 3 millions sur le budget du personnel, soit 52 postes qui pourraient être supprimés.

Il a ensuite bloqué l'augmentation barémique de janvier pour les journalistes du *Soir*, *Soir.be* et *Soir Magazine*. L'AJP et le Setca ont déposé un préavis de grève. *Le Soir* veut réduire aussi de près d'un tiers (7 journalistes sur 22) les salariés des bureaux régionaux, en renforçant un desk centralisé à Bruxelles. A cela s'ajoutent des synergies rédactionnelles envisagées avec Sud Presse, où plusieurs mesures étaient annoncées en décembre. En ligne de mire : le régime de congés des plus anciens, les frais de déplacements et le blocage des salaires « élevés », malgré une convention qui l'interdit.

IPM, où aucun départ de journalistes n'est plus remplacé, ni à LLB ni à la DH, a vu dans la moindre taxation des droits d'auteur une opportunité pour capter cet avantage au profit de l'entreprise, voire même pour payer peut-être une partie des salaires en droit d'auteur. *Journalistes* de mars consacra un dossier aux questions soulevées par cette nouvelle loi. Chez Belga, qui a terminé 2008 avec un demi-million de bénéfices, 6 départs sur 8 ne seront pas remplacés jusqu'à nouvel ordre, et le personnel est prié de renoncer à 2 jours de congé.

## RTL-TVI aussi

La presse écrite n'est pas la seule dans l'étau des compressions budgétaires. A RTL-TVI, seize mesures ont été annoncées pour économiser 5 millions cette année. Sans toucher à l'emploi et aux contenus, comme le soulignait la chaîne ? Ce n'est pas si sûr. Si les salariés sont préservés, les pigistes, eux, font déjà les frais du plan. Certains d'entre eux ne sont plus au planning. Par ailleurs, il y aura aussi moins de voyages, moins de production, moins de sujets tournés en soirée. « *Les choix des sujets se font de plus en plus en fonction de leur coût* », déplore un journaliste. Enfin, un bonus accordé si les objectifs financiers de l'entreprise sont atteints, et qui représente en moyenne un mois de salaire, sera divisé par deux alors que les objectifs ont été réalisés en 2008.

Seuls *Vers l'Avenir* (où un projet d'évaluation des journalistes fait l'unanimité contre lui), *L'Echo* et la RTBF, qui avaient déjà fait l'objet de restructurations, échappent à cette vague de restrictions dont la justification laisse parfois perplexe.

J.-F. Dt

## « Pas d'aide sa... »

Le 20 janvier, *Journalistes* rencontrait la ministre Fadila Laanan pour évoquer, d'emblée, les derniers soubresauts dans la presse écrite.

► Après VTM, Corelio et le Persgroep en Flandre, Rossel annonce un plan de licenciement. En France, Nicolas Sarkozy a organisé des états généraux de la presse. En Flandre, Kris Peeters a annoncé un large débat avec le secteur des médias. Les responsables de la Communauté française, eux, ne donnent pas l'impression de réagir...

**Fadila Laanan :** Oui, nous réagissons ! Les éditeurs de la presse quotidienne nous ont sollicités. Ils nous demandent le doublement du budget de l'aide à la presse. Moi, je n'ai pas le premier centime puisque le budget 2009 est bouclé. Il est d'ailleurs un peu dommage que les éditeurs aient pris contact après l'élaboration de ce budget 2009. Mais nous allons examiner en gouvernement si on peut apporter une aide financière, car il faudra accompagner cette crise des médias. Mais il est clair que cela ne se fera pas sans critères objectifs et conditions supplémentaires. Il y a tout un volet culturel à envisager – en termes de production propre des contenus – ainsi qu'un volet social qui concerne l'évolution des nouvelles technologies, le statut du personnel, l'engagement de journalistes professionnels, la formation, etc... Il faut éviter que les statuts du personnel, et notamment celui des journalistes, soient précaires ou incorrects. Je pense ici aux faux indépendants. Il faut



A l'issue de leur assemblée générale le 30 janvier, les rédactions du *Soir*, du *Soir.be* et du *Soir Magazine* déposaient un préavis de grève à une majorité de près de 90% des voix.  
Photo : © Pierre-Yves Thienpont / *Le Soir*

## ns conditions »

aussi que les barèmes soient respectés, ce qui n'est pas toujours le cas, je pense. Obtenir une aide financière sans conditions est, pour moi, impossible.

► **Les éditeurs vous demandent un *one shot* ou une mesure récurrente ?**

**F. L. :** La demande porte sur 2009, mais je pense qu'il y aura ensuite d'autres demandes de moyens. Une fois qu'une position sera prise, il serait opportun de lancer des états généraux des médias, pour que les organes de presse, les professionnels et les utilisateurs puissent redéfinir ensemble les missions des médias. Il est essentiel de voir à quelles conditions les pouvoirs publics doivent aider financièrement.



© Christophe Bortels

► **A ce propos, notre système des aides à la presse est très rigide : il ne prévoit pas de sanctions graduelles pour les entreprises de presse qui ne respecteraient qu'une partie des conditions légales. C'est tout ou rien. Et le « rien » est purement théorique...**

**F. L. :** Effectivement, le décret de 2004 ne prévoit pas de sanctions progressives. Il faudra que le prochain gouvernement revoie le décret des aides à la presse, et mette en place un système de sanctions. Ce sera sans doute le premier chantier du prochain exécutif.

**Lire la suite de l'interview en page 7**

# Pour une aide efficace

**C'est le premier effet de la crise des journaux : remettre à l'agenda politique la question des aides à la presse. L'AJP a fait des propositions.**

**C**onfrontés à diverses difficultés (*lire ci-contre*), les éditeurs de journaux ont formulé une quadruple demande aux pouvoirs publics : une aide à la presse doublée en 2009, l'achat d'espaces publicitaires dans les journaux, la garantie de la constitution d'un invest régional en faveur du multimédia, et davantage de subsides pour leur opération « Ouvrir mon quotidien ». La ministre Laanan l'avait déclaré à l'AJP avant même de recevoir les éditeurs : il n'y aura pas de nouvelle aide sans conditions et sans l'assurance qu'elles seront respectées. En attendant, le gouvernement a réclamé aux éditeurs des chiffres précis sur leurs bilans et projections. Il a entendu l'AJP et les syndicats et il créera un groupe ministériel Communauté française-Région wallonne, élargi ensuite à l'ensemble des représentants du secteur. Cette table ronde accueillera en outre la Région bruxelloise et les représentants des consommateurs. En préparation de ces débats, l'AJP a procédé à l'analyse des mécanismes d'aide existants et a proposé diverses améliorations : si le système a, dans les grandes lignes, été pensé de manière intelligente, le diable s'est comme toujours caché dans les détails...

### Intelligent mais boîteux

Les aides directes à la presse quotidienne sont régies par le décret du 13 mai 2004. Pour y être éligibles, les éditeurs doivent respecter une série de critères qualitatifs : appliquer le code de déontologie AJP/JFB (Journaux francophones belges), appliquer les accords collectifs sectoriels et d'entreprise en vigueur pour les journalistes salariés et les accords applicables aux

journalistes indépendants, les engagements pris en matière de formation et respecter la législation sur les droits d'auteur. En outre, si une société de journalistes existe au sein de l'entreprise, elle doit être reconnue en qualité d'interlocutrice et consultée notamment sur les questions qui sont de nature à modifier fondamentalement la ligne rédactionnelle, sur l'organisation des rédactions et sur la désignation du rédacteur en chef. Ces critères constituent une avancée sociale importante, obtenue à l'arraché par l'AJP et les sociétés de rédacteurs en 2004.

Mais qui donc vérifie que les éditeurs les respectent ? Les éditeurs eux-mêmes ! Leur fédération (JFB) déclare en effet sur l'honneur que chacun de ses titres respecte tous les critères... Aux termes du décret, un avis est également demandé à la Commission d'agrégation au titre de journaliste professionnel. Or les éditeurs y siègent à parité avec des journalistes. Cette Commission n'est pas prévue ni outillée pour vérifier le respect des conventions collectives ou de la déontologie, et quand bien même elle le serait, l'avis qu'elle émettrait serait tronqué puisqu'il ferait l'objet d'une négociation avec les éditeurs. La Commission d'agrégation limite volontairement son « avis » à la vérification des listes de journalistes professionnels. Lors de l'élaboration du décret, c'est l'AJP qui avait été désignée comme instance d'avis externe, mais les éditeurs ont obtenu *in extremis* qu'elle en soit rayée. Des critères dont le respect n'est pas contrôlé, c'est comme un chèque en blanc...

### Améliorer les leviers

Depuis 2005, la ministre Laanan a demandé également, de manière informelle, l'avis de l'AJP. Chaque année, l'AJP a pointé des manquements pour certains titres et certains critères. Mais la ministre n'a pu en tenir compte : son seul choix était de donner toute l'aide ou de ne pas la donner... C'est la deuxième amélioration à apporter au décret : instaurer des sanctions graduées. Si l'on souhaite que l'aide à la presse soit bien destinée à garantir « la qualité et l'indépendance rédactionnelle », comme l'annonçaient les travaux préparatoires, alors il faut pouvoir sanctionner le non respect d'un ou plusieurs critères par le retrait proportionnel d'une partie de l'aide. Chaque critère pourrait être affecté d'un coefficient ; seul le respect de tous les critères donnerait droit à 100% de l'aide.

Plusieurs variantes sont possibles et le chantier législatif n'est pas énorme. Les modifications apportées ne bouleverseraient pas les équilibres entre les éditeurs. Pour l'AJP, il est au moins aussi important de faire fonctionner les leviers existants que d'accorder de nouvelles aides. Une note d'analyse a été remise à la ministre Laanan. Voilà un chantier de plus à faire aboutir...

**Martine Simonis**

► **Les aides à la presse en Communauté française s'élèvent à 6,747 millions €/an (indexés). En 2008, elles ont été partagées comme suit entre les journaux : Editions de l'Avenir (1.487.623 €), Sudpresse (y compris Nord Eclair, 1.472.363 €), Le Soir (1.166.184 €), la Dernière Heure/Les Sports (968.558 €), La Libre Belgique (903.992 €), L'Echo (410.927 €). A ces montants, il faut ajouter 337.350 € destinés à la fédération des journaux (JFB) pour financer leur opération « Ouvrir mon quotidien ».**